Agrafez vos tickets de caisse!

GRANDE ACTION **ÉPARGNE**



DU 08/11 AU 11/12/2022

Recevez 1 cachet par tranche d'achat de €35* dont 1 produit d'une marque participante**

DU 12/12 AU 31/12/2022

Échangez vos cartes complétées pour profiter de vos chèques de Noël! Par tranche d'achat de €60, dépensez 1 chèque de Noël de €30***





Votre
cachet
offert***

14 CACHETS?
PROFITEZ
DE VOTRE
CHÈQUE DE
30°!**

Conservez vos tickets de caisse originaux, après chaque passage en caisse pour profiter de votre réduction. Les preuves d'achat doivent être agrafées à la carte épargne. Sans preuves d'achat, pas de réduction possible. "Excepté tabac, sacs poubelle communaux, vidanges, services et autres obligations légales. .""Marques participantes mentionnées en magasin. *"'Cheques de Noël valables dans tous les Intermarché de Belgique du 12/12 au 31/12/2022, pour tout achat d'un montant supérieur ou égal à €60 (hors sacs poubelle communaux, tabacs, vidanges et services). Les cartes sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks, non remboursables en espèce, pas de duplicata ni déchange après la date mentionnée ci-dessus. **"Pour profiter du 14° cachet offert, la carte doit être remplie. Les cachets offerts ne sont pas cumulables si la carte riest pas remplie.

Editeur responsable : ITM Alimentaire Belgiaue — 4. Rue du Bosauet - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél.: 010 47 17 00 - BCE n°0458.113.776